



**Centre de Recherche et d'Information Indépendantes  
Sur les Rayonnements Electromagnétiques**

1/2

Paris le 23 juin 2006

Monsieur le Ministre de la Santé  
Mr Xavier Bertrand

Saisine sujet: les stations relais et la santé publique

Monsieur le Ministre,

Devant l'actualité de Chabeuil, un événement que vous ne pouvez ignorer, nous nous posons de nombreuses questions en ce qui concerne les facteurs de risques environnementaux pris en compte pour expliquer les malaises qui ont frappé en plein après-midi les élèves du collège Marc Seignobos, le 31 mai dernier.

Actuellement de nombreux collectifs comme celui de St LUBIN se mobilisent et constatent les désordres sanitaires in situ à proximité de stations relais .

Dans le contexte actuel de déploiement des installations de télécommunications de diverses fréquences et puissances sur l'ensemble du territoire ,nous renouvelons devant vous, de façon pressante, comme en Décembre 2005, notre demande d'ordonner d'urgence la mise en oeuvre immédiate d'études de surveillance de proximité dans tous les établissements scolaires à moins de 300 m de station relais installées depuis plus de 2 ans en incluant en priorité la prise en compte des Rayonnements Electromagnétiques environnementaux.

Malgré le dernier refus de L'InVS ,nous constatons que la faisabilité d'une étude comparative avec des zones plus ou moins exposées a été testée dans d'autres pays avec succès .

Dans le cas du collège de Chabeuil cette hypothèse de risque ne peut être exclue du fait notamment de sa localisation particulière situé dans l'azimut d'une station relais installée à proximité (à moins de 200 mètres).

Auparavant, fin d'année 2005, après la révélation dans l'école de Ruitz de cas concomitants, mortels, de tumeur du tronc cérébral, de lymphomes et de leucémies chez des enfants scolarisés à proximité d'une station relais, vos services de surveillance sanitaire ont refusé ce même type d'étude. Rappelant ainsi, malheureusement, la position de la DRIRE qui a refusé de prendre en compte ce facteur de risque éventuel dans le cas de St Cyr l'école.  
L'apparition répétée d'agrégats soudains, inattendus, à proximité de stations relais - un phénomène observé par ailleurs, en dehors de nos frontières - doit nécessairement être reconsidérée comme une hypothèse pertinente à évaluer de facteur de risque sanitaire environnemental.  
La notion de hasard et cancers pédiatriques est inadmissible scientifiquement



**Centre de Recherche et d'Information Indépendantes  
Sur les Rayonnements Electromagnétiques**

2/2

Pour mémoire, il y a quelques semaines, Leeka Kheifetz, l'une des responsables à l'OMS sur les effets sanitaires des ondes électromagnétiques, lançait l'avertissement suivant : "l'heure n'est plus de savoir si on doit faire ou ne pas faire d'enquêtes épidémiologiques autour des antennes relais, mais plutôt de savoir comment on va les faire, et le plus vite possible."

Nous en sommes là. Sachant votre détermination à renforcer, par ailleurs, la veille sanitaire sur le territoire français, le Conseil Scientifique du (riirem sollicite un rendez vous afin d'être partenaire de ce travail qui doit être initié de toute urgence.

Dans l'attente de votre réponse ,nous vous prions d'accepter nos salutations distinguées

Pour le Conseil Scientifique du (riirem

La Présidente Michèle Rivasi